

# Usine de pompage d'Eau de Seine dite « Usine d'Auteuil ». *paris 16*

77 avenue de Versailles

*Située au sud du 16<sup>e</sup> arrondissement, entre le quai Louis-Blériot et l'avenue de Versailles, la parcelle, d'une superficie totale de 6 764 m<sup>2</sup>, est occupée par une ancienne usine de pompage d'eau. Elle est composée de plusieurs bâtiments industriels, construits entre 1900 et 1925.*

*Sur le périmètre de l'appel à projets, d'une emprise d'environ 3 500 m<sup>2</sup> en position centrale, sont implantées notamment les deux halles de l'Usine d'Auteuil, prochainement libérées par Eau de Paris. Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle en bord de Seine, à proximité du pont Mirabeau, ce site peut accueillir un projet permettant la mise en valeur du patrimoine industriel remarquable, intégrant des volumes en sous-sol.*



© Apur

**Programmation / usages futurs envisagés :** libre. Toutefois, en dehors des halles, dans l'hypothèse où le projet intégrerait une construction supplémentaire, le programme de cette construction devrait être entièrement dédié au logement social.

**Type de transfert de droits envisagé :** deux hypothèses de montage devront être proposées, l'une en cession et l'autre en bail de longue durée.

**Propriétaire :** Ville de Paris.

**Référence cadastrale :** AK 19.

**Surfaces concernées :**

- emprise mutable : 3 490 m<sup>2</sup>
- surface de plancher existant : 2 480 m<sup>2</sup>.

# Usine de pompage d'Eau de Seine dite « Usine d'Auteuil ». *paris 16*

77 avenue de Versailles



## Construction(s) existante(s)

L'ensemble de la parcelle est occupé par différents bâtiments industriels.

La première usine, construite en 1900, est implantée au nord-est du site.

En 1925, une deuxième usine aux capacités de pompage augmentées est construite au sud des premiers bâtiments. Celle-ci est constituée de deux corps de bâtiments, dits halle « Copernic » et halle « Auteuil », implantés parallèlement dans la longueur de la parcelle et composés autour d'un axe central aboutissant à un campanile. Ces deux halles sont édifiées en partie sur des sous-sols. Une troisième halle abrite en sous-sol des installations de filtration et de relevage des égouts.

À ces usines s'ajoutent diverses constructions annexes notamment à usage de bureaux et ateliers. Les trois bâtiments industriels se caractérisent par leur volumétrie imposante et le caractère unitaire du traitement architectural des façades. Sur un soubassement filant en meulière, la structure est en maçonnerie de brique formant un trumeau encadrant de grandes baies surmontées d'arc en plein cintre.

Seules les halles situées en partie centrale du site, dites « Copernic » et « Auteuil », ainsi qu'un bâtiment annexe, sont intégrés dans l'appel à projet. La Ville de Paris restera propriétaire des deux emprises Nord et Sud abritant les différents équipements municipaux, locaux associatifs et services d'exploitation technique.

## Occupation actuelle

Du nord au sud l'état des occupations sur l'ensemble de la parcelle est le suivant :

- crèche municipale ouverte en 2011 au 75 avenue de Versailles ;
- pavillon de l'eau ouvert en 2007 (gestion Eau de Paris) ;
- association culturelle : bail civil d'une durée de 12 ans arrivé à échéance en janvier 2016, reconduit tacitement ;
- anciens ateliers de la direction du Patrimoine et de l'Architecture (vacants) ;
- halles Eau de Paris : la halle des chaudières (Copernic) est désaffectée depuis 1999. La halle des pompes (Auteuil) accueille encore actuellement des installations de pompage d'eau de Seine. Ces deux halles seront libérées prochainement ;
- halle et bâtiments de la direction de la Propreté et de l'Environnement : occupés en sous-sol par les installations de relevage des égouts.

## Contexte urbain

La parcelle est située le long de la Seine, au sud du pont Mirabeau et à proximité des quartiers résidentiels de la Colline de Passy.

# Usine de pompage d'Eau de Seine dite « Usine d'Auteuil ».

*paris 16*

77 avenue de Versailles

## Qualité de la desserte (tous modes)

Métro Mirabeau ou Chardon Lagache ligne 10 ; bus 62 et 72 ; RER C Javel.

## Dispositions réglementaires

### PLU

- Zone UG (urbaine générale)
- Secteur de protection de l'habitation
- Secteur de déficit en logement social
- Avenue de Versailles : protection simple du commerce et de l'artisanat

### Protection / Servitudes d'utilité publique

- Périmètre de protection de Monuments Historiques
- Périmètre de site inscrit
- Parcelle signalée pour son intérêt patrimonial, culturel ou paysager

### Plan de Prévention des Risques d'Inondations (PPRI)

- La parcelle est située en zone bleu clair du PPRI. La côte des Plus Hautes Eaux Connues (PHEC) est située sur l'îlot à 32,30 IGN soit 31,97 NVP.
- Le relevé topographique situe à 32,27 NVP la cote du point le plus bas de la parcelle, qui de ce fait est exemptée des dispositions du PPRI applicables à la zone bleu.

